

Adresse du projet :

Commune:

Code postal:

Cadastre:

Lot:

Superficie :



PERMIS DE CONSTRUIRE

-- SURFACE PLANCHER TOTALE et TAXABLE --

Destination	Surface plancher	Surface stationnement	Surface taxable totale
REZ DE CHAUSSEE			
Surface plancher	155,32 m ²	0,00 m ²	155,32 m ²
Stationnement	-19,83 m ²	19,83 m ²	0,00 m ²
	135,49 m ²	19,83 m ²	155,32 m ²
Total général	135,49 m ²	19,83 m ²	155,32 m ²

- SURFACE HABITABLE multi niveaux -

PIECES	Surface
REZ DE CHAUSSEE	
Chambre 3	10,75 m ²
Bureau 1	10,73 m ²
Dégt.1	3,66 m ²
Dégt.2	4,95 m ²
SDE	3,38 m ²
PL	3,50 m ²
Cellier	5,40 m ²
Entrée	2,96 m ²
WC	1,62 m ²
Espace jour	49,85 m ²
Dressing	3,60 m ²
Bains	5,21 m ²
Chambre 2	11,58 m ²
Chambre 1	12,48 m ²
REZ DE CHAUSSEE	129,68 m ²
Total général	129,68 m ²

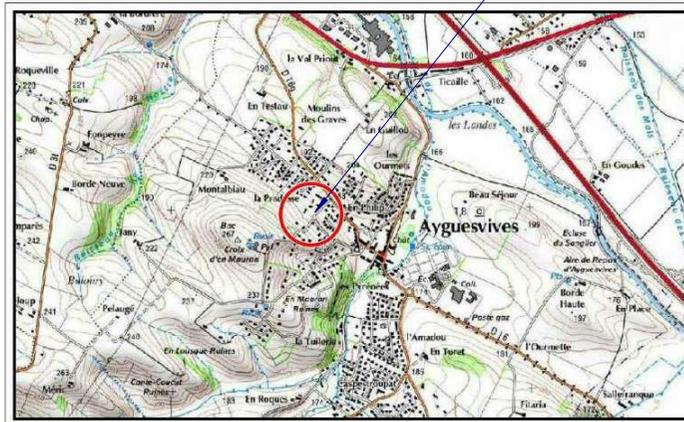
- SURFACE des ANNEXES -

PIECES	Surface
REZ DE CHAUSSEE	
Garage 1	19,83 m ²
Terrasse	22,00 m ²
Total général	41,83 m ²

DATE: 25/02/2021

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE - GARONNE

PLAN DE DIVISION



PLAN DE SITUATION

ECHELLE : 1/25000



GÉOMÈTRE-EXPERT

SELARL de Géomètres Experts
Pierre SANSAC - Didier CIVADE

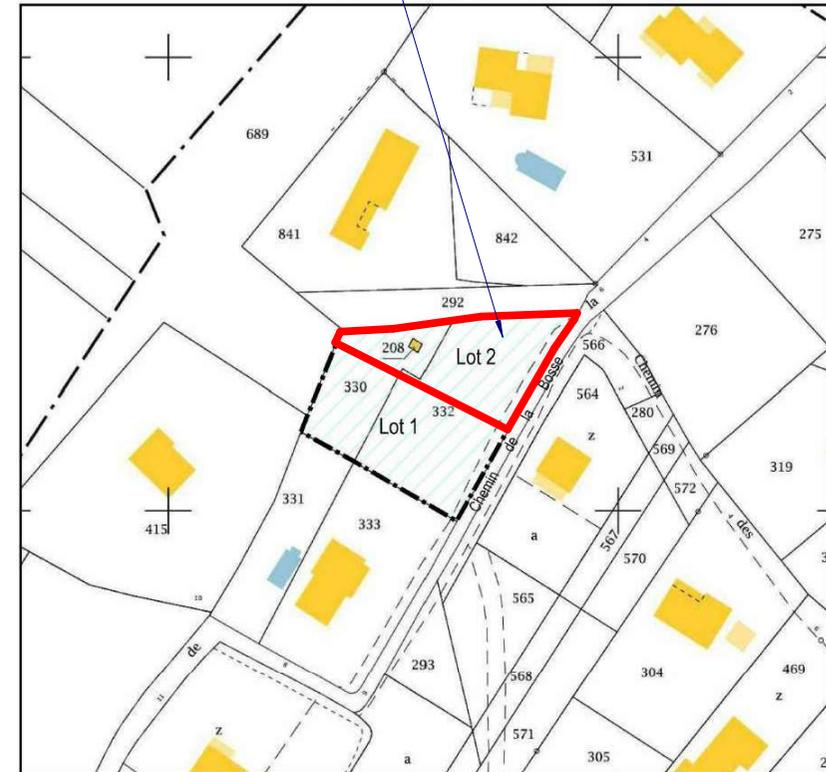
Siège Social : 1 bis Rue de L'Europe, 31130 BALMA
Bureau Lavésier : 5 Rue Lavésier, 31700 BLAGNAC
Tél : 05-61-24-11-41
Fax : 05-61-24-04-95
E-mail : civadde.blagnac@wanadoo.fr

Réf: 17-208 / Géo: 17277

Modifié le 12-01-2018.
Dressé le 22-12-2017.

CONSTRUCTION

COPIE DU PLAN CADASTRAL
Section AB - Echelle: 1/1000



lot de propriété



Partie Lotie

PLAN DE SITUATION

Echelle :

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

PCMI 1

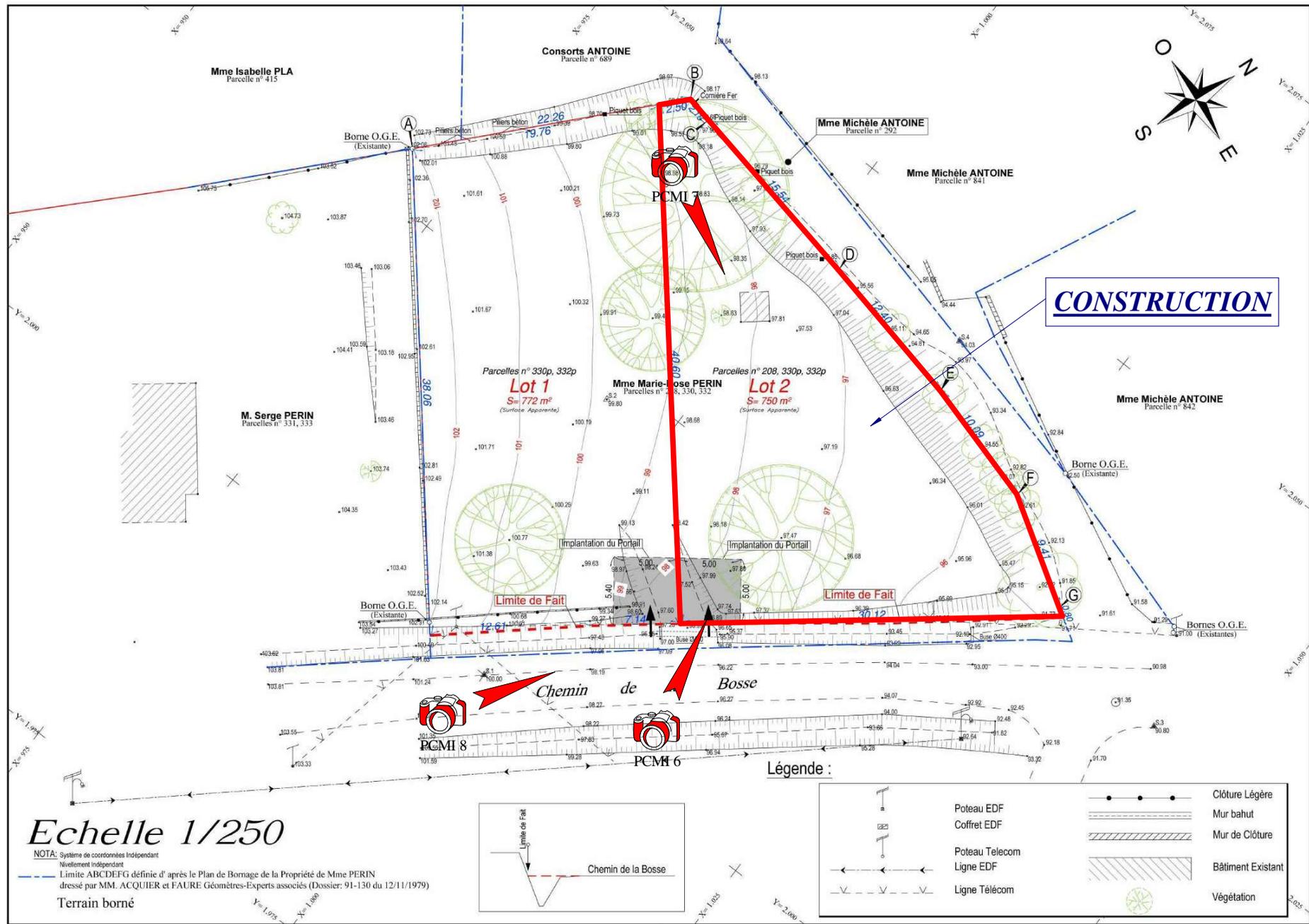
Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :

**HOME
CONCEPT**
DESSINATEUR EN BÂTIMENT
POUR PROFESSIONNELS
& PARTICULIERS



PLAN DE SITUATION

Echelle :

DATE : 25/02/2021

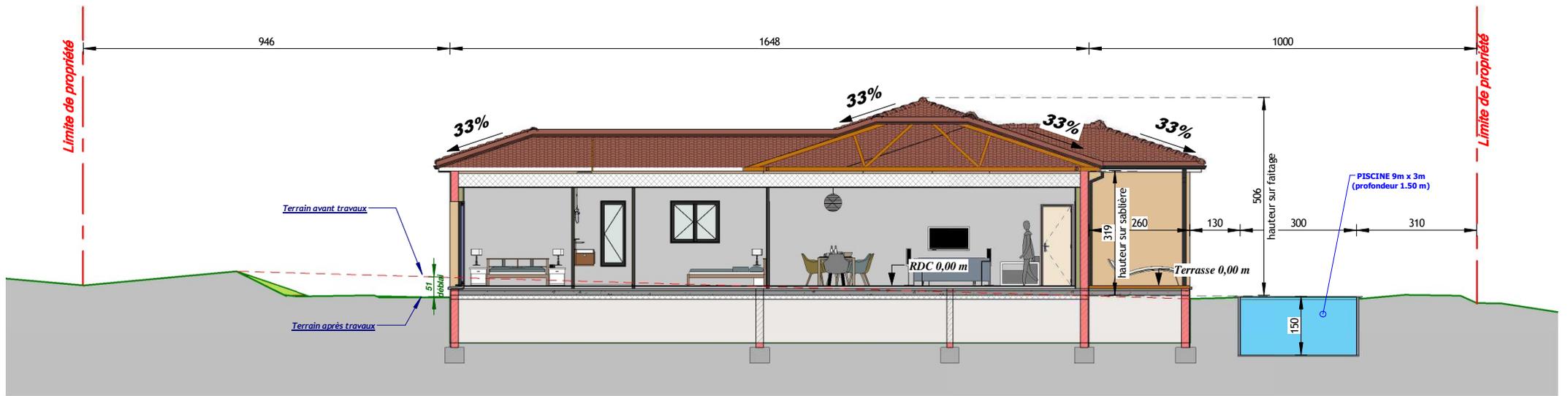
Numéro de feuille
PCMI 1'

Dossier :
Adresse du projet :
Commune :
Code postal :





PROFIL SUD-OUEST



PROFIL SUD-OUEST

PROFILS TERRAIN

Echelle : 1 : 100

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

PCMI 3

Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :



PROFIL SUD-EST

PROFIL TERRAIN

Echelle : 1 : 100

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

PCMI 3.

Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :

NOTICE DU PROJET

PRESENTATION DU TERRAIN

PRESENTATION DU PROJET

Le profil du terrain actuel ne sera pas modifié, à l'exception d'un déblai au Nord-Ouest (hauteur max. 1,36 m) et d'un déblai pour la rampe d'accès au garage, au Sud-Est (hauteur max. 1,07 m).

Le projet présenté concerne une construction de villa habitable en quatre pentes, un garage accolé en toit terrasse inaccessible et une piscine de 9m x 3m (surface de 27 m²) et d'une profondeur de 1,50 m.

L'implantation du projet prend en compte le recul imposé par rapport à l'accès et aux prospects notifiés soit à 16,54 m de l'accès au terrain pour l'accès garage, avec un garage en limite de propriété (au Sud-Ouest). La villa sera, quant à elle, implanté à 3,50 m de la limite Sud-Ouest et à 10,00 m de la limite Sud-Est (voie du lotissement à l'Est). La piscine, sera implanté à 3,10 m de la limite Sud-Est et à 1,30 m de la villa. L'espace restant pour le jardin privé, résulte de ses paramètres. Les bâtiments construits aux alentours sont en RDC et R+1 avec toiture deux, trois et quatre pentes, l'ensemble de factures régionales. Le projet reprend le même principe et s'articule en un volume simple, en quatre pentes, recevant la partie habitable, un garage et une piscine.

EU-EV : rejet au fossé au futur regard chemin de la Bosse, au Sud-Est.

EP : rejet vers une cuve de rétention EP de 3000 L, puis rejet au fossé au Sud-Est (chemin de la Bosse).

EDF-EAU-PTT : coffret côté accès chemin de la Bosse (au Sud-Est).

Les matériaux utilisés sont de factures régionales avec un enduit gratté ton ocre chaud (2030-Y20R) suivant palette locale, des tuiles terre cuite à surface courbe couleur rouge panachée, des gouttières et descentes en Alu ton gris anthracite, des menuiseries PVC et ALU anthracite et fermetures par volets roulants PVC et ALU anthracite, des appuis et seuils préfa gris. La porte d'entrée et de garage seront également de ton anthracite.

Les espaces libres sont engazonnés à hauteur de 300 m² (40% de la parcelle).

L'accès depuis le chemin de la Bosse (au Sud-Est) se fait par une rampe d'accès, faisant également office de stationnement hors clôtures, constitué d'un gravillon ton pierre menant à la porte de garage.

NOTICE DESCRIPTIVE

Echelle :

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

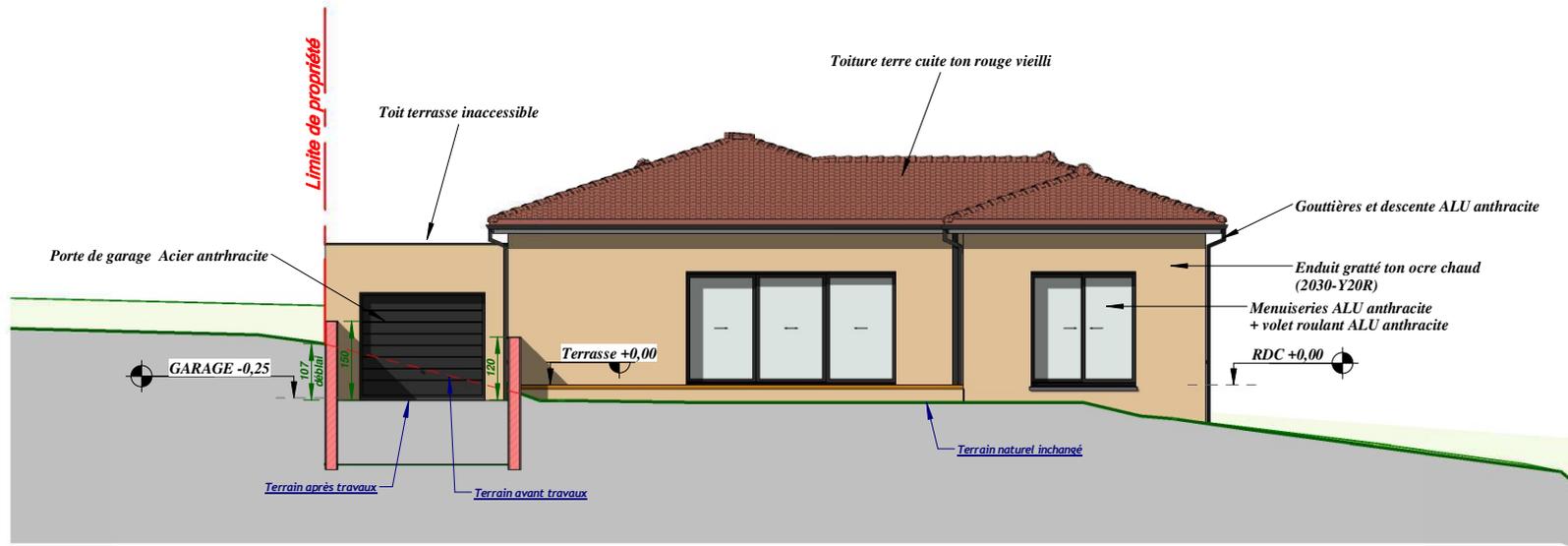
PCMI 4

Dossier :

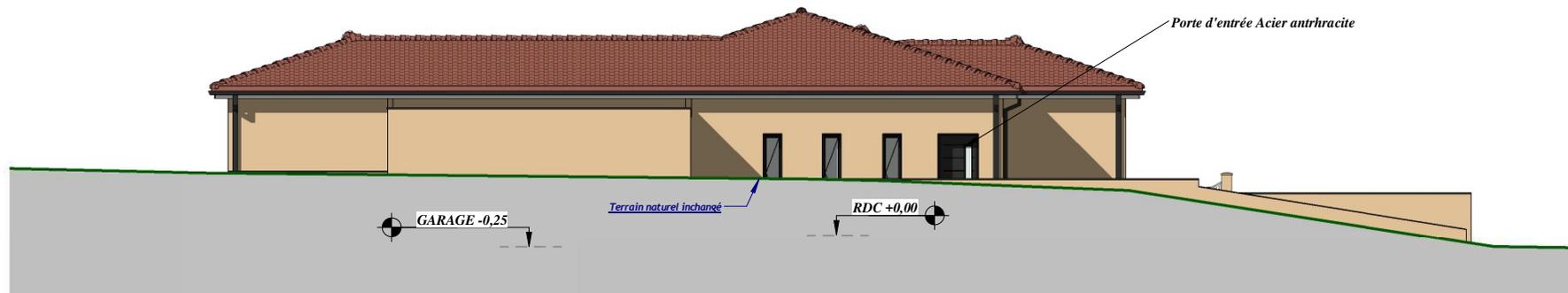
Adresse du projet :

Commune :

Code postal :



FACADE SUD-EST



FACADE SUD-OUEST

PLAN DE FACADES

Echelle : 1 : 100

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

PCMI 5

Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :



FACADE NORD-OUEST



FACADE NORD-EST

PLAN DE FACADES

Echelle : 1 : 100

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

PCMI 5'

Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :

TOITURE A 33%

TOIT TERRASSE INACCESSIBLE



PLAN DE TOITURE

Echelle : 1 : 100

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

PCMI 5.

Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :



Terrain avant construction



Terrain après construction

INSERTION

Echelle :

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

PCMI 6

Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :



PCMI 7

TERRAIN



PCMI 8

DOSSIER PHOTOS

Echelle :

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

PCMI 7 - 8

Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :

ATTESTATION DE REALISATION DE TRAVAUX

Attestation PPR « Sécheresse » Maison individuelle

Nous soussignés _____ que le projet de construction faisant l'objet de la présente demande de permis de construire prend et prendra en compte les mesures applicables aux maisons individuelles telles définies au titre III du règlement du Plan de Prévision des Risques naturels concernant les mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux (PPR « sécheresse ») approuvé par arrêté préfectoral du 1er octobre 2013.

Toutefois nous précisons qu'une étude géotechnique G2Avp a été réalisée par un géologue et qu'il engage sa responsabilité quant au respect des règles du PPR « sécheresse »

Signature du maître de l'ouvrage

ATTESTATION PPRS

Echelle :

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

PCMI 14

Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :

- SURFACE HABITABLE multi niveaux -

PIECES	Surface
--------	---------

REZ DE CHAUSSEE

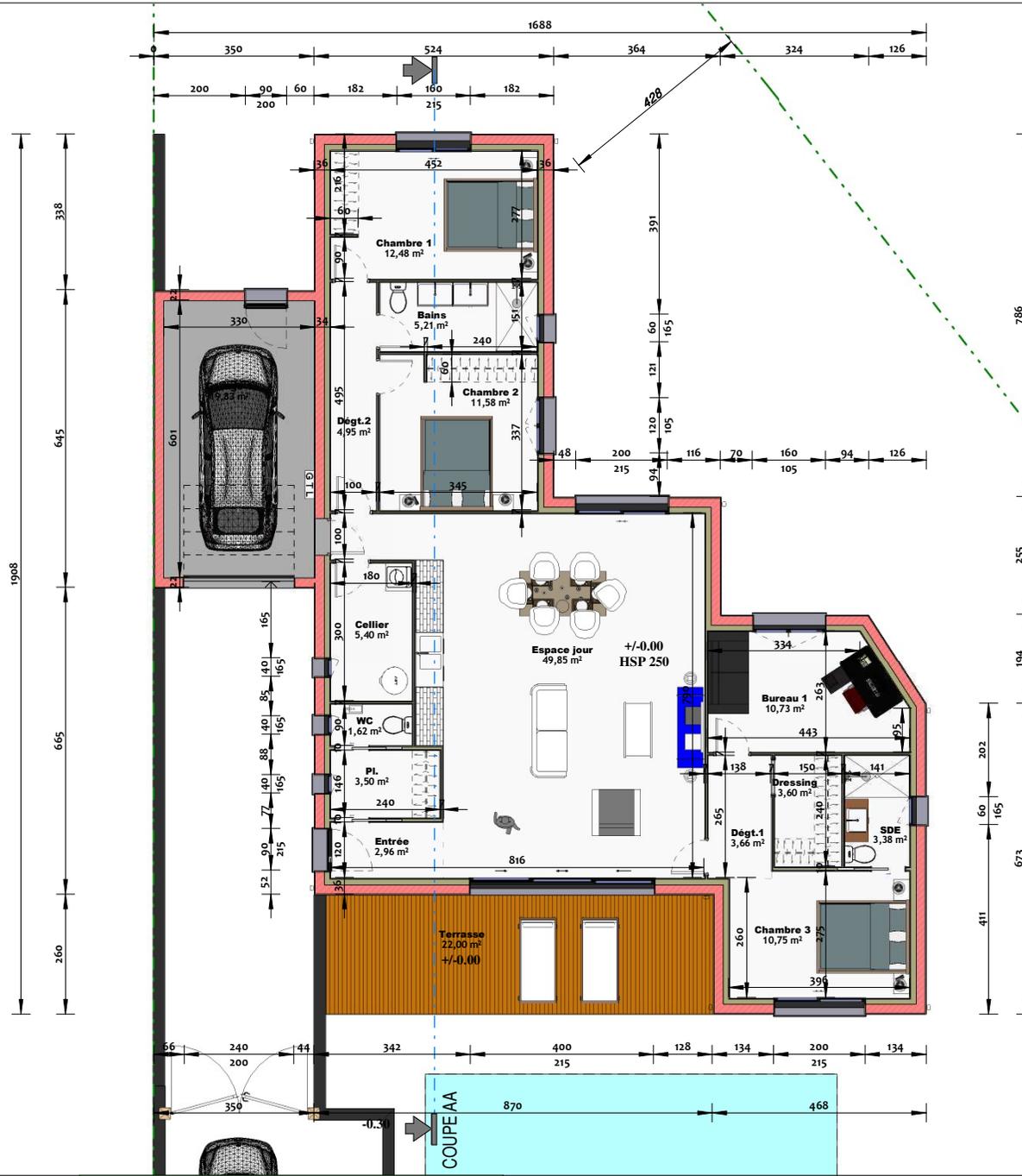
Chambre 3	10,75 m ²
Bureau 1	10,73 m ²
Dégt.1	3,66 m ²
Dégt.2	4,95 m ²
SDE	3,38 m ²
Pl.	3,50 m ²
Cellier	5,40 m ²
Entrée	2,96 m ²
WC	1,62 m ²
Espace jour	49,85 m ²
Dressing	3,60 m ²
Bains	5,21 m ²
Chambre 2	11,58 m ²
Chambre 1	12,48 m ²
REZ DE CHAUSSEE	129,68 m²
Total général	129,68 m²

- SURFACE des ANNEXES -

PIECES	Surface
--------	---------

REZ DE CHAUSSEE

Garage 1	19,83 m ²
Terrasse	22,00 m ²
Total général	41,83 m²



PLAN REZ-DE CHAUSSEE

Echelle : 1 : 100

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

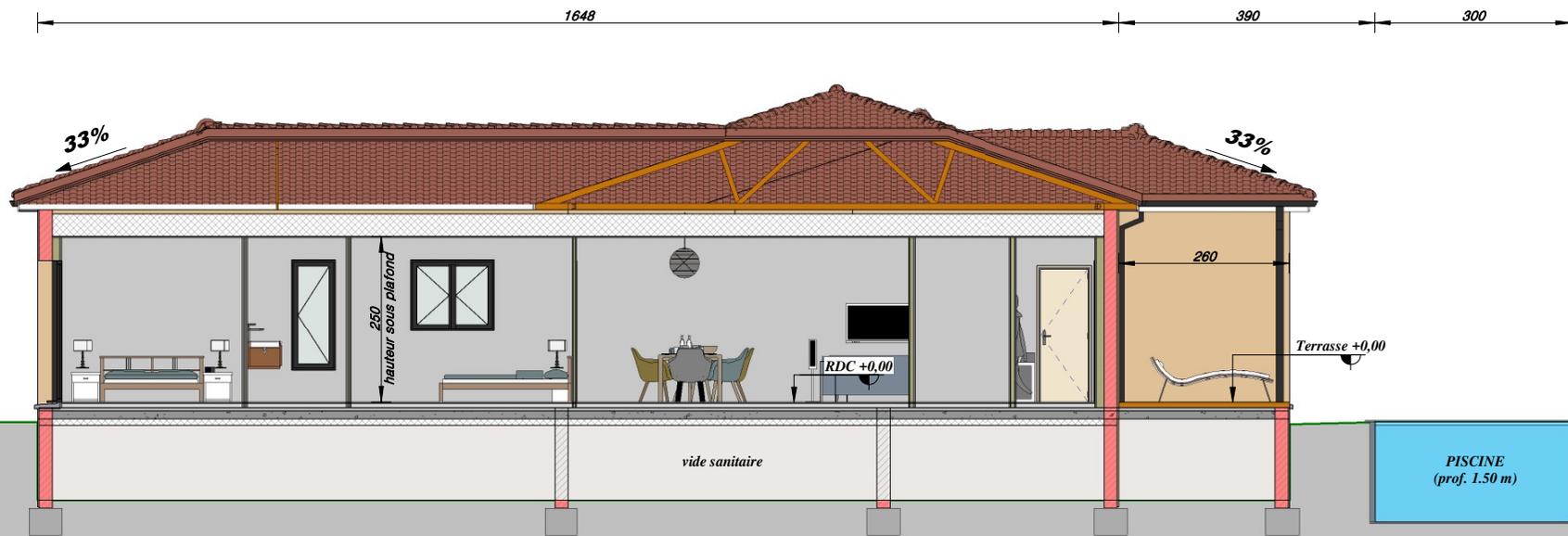
PCMI 14b

Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :



COUPE DE PRINCIPE A-A

Echelle : 1 : 75

DATE : 25/02/2021

Numéro de feuille

PCMI 14b.

Dossier :

Adresse du projet :

Commune :

Code postal :